



## Saison d'été 2018 : un bilan nuancé avec un excellent mois de mai

À l'été 2018, la fréquentation des hébergements payants de la région (hôtels, campings et autres hébergements collectifs) enregistre un léger repli par rapport à l'an dernier (-2,1%). Les six mois de la saison d'été sont stables ou en recul, à l'exception du mois de mai qui se distingue par une forte hausse de la fréquentation. Ce sont les meilleurs résultats enregistrés dans la région depuis cinq ans pour ce mois, plus particulièrement pour les nuitées dans les campings, en particulier grâce à une météo et un calendrier favorables.

Christine Bois, Insee

La saison d'été 2018 (avril à septembre) s'établit à 33,6 millions de nuitées pour les trois types d'hébergements de la région : hôtels, campings, et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT, *définitions*). Plusieurs événements remarquables se sont produits à l'été 2018, avec des impacts variés sur le tourisme régional, notamment la coupe du monde de football, les grèves perlées à la SNCF et de fortes chaleurs avec de violents orages sur certains territoires.

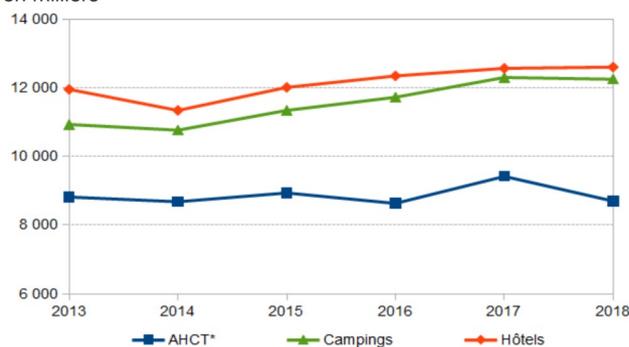
### L'été 2018 stoppe la tendance à la hausse amorcée depuis 2015

Les résultats de la saison d'été 2018 affichent une baisse de 2,1% par rapport à l'été 2017, mais ils souffrent d'une comparaison établie avec une année record. Le niveau des nuitées atteint en 2018 figure à la 2<sup>e</sup> place du palmarès des cinq dernières années (*figure 1*). Au niveau national, la fréquentation enregistre une hausse globale des nuitées de 1,3%.

La saison d'été est marquée par une forte hausse du mois de mai dans la région (+11%), tandis que les autres mois stagnent ou enregistrent une baisse, plus prononcée en avril (-9,6%).

### 1 La fréquentation des hôtels et des campings se maintient à un haut niveau

Nombre de nuitées par type d'hébergement (avril à septembre), en milliers



(\*) Autres hébergements collectifs touristiques

Source : Insee en partenariat avec les Comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hébergements collectifs 2013-2018.

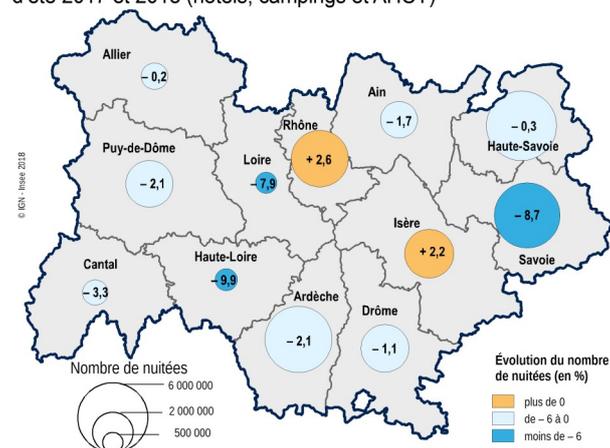
Les départements du Rhône et de l'Isère sont les seuls départements de la région à afficher une hausse globale (respectivement +2,6% et +2,2%). Les plus fortes baisses concernent la Haute-Loire et la Loire (-9,9% et -7,9%), ainsi que la Savoie (-8,7%). Néanmoins, la Savoie, la Haute-Savoie et l'Ardèche continuent de représenter la moitié des nuitées régionales (*figure 2*).

En Auvergne-Rhône-Alpes, la clientèle non résidente (*définitions*) est stable (+0,1%), alors qu'elle progresse sensiblement en France métropolitaine (+4,3%). Cette stabilité recouvre en fait des situations contrastées selon le type d'hébergement, avec une hausse des nuitées hôtelières (+3% en Auvergne-Rhône-Alpes contre +6% en moyenne métropolitaine).

L'offre d'hébergements régionale est globalement stable (-0,3%). Mais cela résulte notamment d'un recul observé sur l'offre hôtelière conjugué à une hausse de l'offre dans les campings.

### 2 Le Rhône et l'Isère, seuls départements en hausse

Fréquentation de la saison d'été 2018 et évolution entre les saisons d'été 2017 et 2018 (hôtels, campings et AHCT)



Source : Insee en partenariat avec les Comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hébergements collectifs 2017-2018.

## Des mois inégaux dans les hôtels

La fréquentation hôtelière se maintient à l'été 2018 dans la région (+ 0,3 %) et atteint 12,6 millions de nuitées (figure 3). Les résultats mensuels sont très inégaux, avec des progressions sensibles en mai (+ 3,9 %), août (+ 2 %) et septembre (+ 1,3 %), des reculs en avril (- 2 %) et juillet (- 2,7 %) et une stabilité en juin. La fréquentation dans les hôtels haut de gamme continue de se développer (+ 4,6 % dans les 3 étoiles et + 2,8 % dans les 4 ou 5 étoiles).

Quatre départements se distinguent avec une hausse marquée des nuitées (Savoie, Drôme, Isère et Haute-Savoie). Le Rhône garde néanmoins sa première position en nombre de nuitées. À l'inverse, le Puy-de-Dôme accuse une baisse sensible de fréquentation (- 2,8 %) sur l'ensemble de la saison, hormis le mois de mai. La Haute-Loire enregistre la plus forte baisse (- 6,7 %).

La fréquentation non résidente reste dynamique pour la quatrième année consécutive (+ 3 %) et se porte à 3,3 millions de nuitées en 2018 contre moins de 2,6 millions en 2014 (+ 29 % en quatre ans). La Drôme se caractérise par la plus forte progression en 2018 (+ 17 %). Dans l'ensemble, le sillon alpin bénéficie lui aussi de cette bonne conjoncture. En particulier, les nuitées des touristes européens représentent 77 % des nuitées non résidentielles. Les Anglais, Belges, Allemands et Suisses représentent 61 % des nuitées européennes. Seule la clientèle belge est en recul (- 3,7 %).

## Une saison très irrégulière pour les campings

La saison d'été 2018 dans les campings a été très heurtée, avec une alternance de hausses et de baisses, parfois très fortes. Au

niveau global, la saison enregistre un léger fléchissement dans la région (- 0,4 %), avec un nombre de nuitées encore très élevé de 12,2 millions, très proche de l'excellente saison d'été 2017.

Le mois de mai (+ 27 %) a rattrapé les déboires d'avril (- 25 %). Juin accuse un repli de 9,8 % mais reste à un bon niveau de nuitées. Les résultats de juillet et août se maintiennent. Grâce à une météo très favorable, le mois de septembre profite d'une embellie (+ 2,5 %), et obtient le meilleur résultat en nombre de nuitées depuis cinq ans.

Le sillon alpin et l'Ain sont les seuls territoires qui bénéficient sur la saison d'une hausse de la fréquentation touristique dans les campings. L'Ardèche, pilier régional, enregistre une légère baisse, tandis que le recul est plus prononcé dans la Drôme. La Haute-Loire est le seul département en recul sur chaque mois de la saison.

Les nuitées des non-résidents sont stables cette saison. Seul le sillon alpin se distingue avec une hausse importante. Huit touristes européens sur dix proviennent de trois pays : en majorité les Pays-Bas, en repli de 3,4 %, l'Allemagne (- 1,7 %), et la Belgique (+ 4,1 %).

Les nuitées des résidents sont en légère baisse cette saison (- 0,7 %). Les fortes hausses dans l'Ain et en Isère ne compensent pas le net recul observé dans la Drôme et l'Ardèche.

L'offre globale en emplacements progresse de 1,3 %, de manière inégale selon les départements. Comme les années précédentes, cette hausse est portée par les emplacements équipés, qui augmentent dans presque tous les départements (sauf Allier et Loire). ■

### 3 Le sillon alpin bénéficie d'une hausse de fréquentation dans les campings et les hôtels

Fréquentation 2018 et évolution 2017-2018 par département et type d'hébergement (résultats pré-définitifs)

|                             | Campings                       |                            | Hôtels*                        |                            | AHCT                           |                            | Total                          |                            |
|-----------------------------|--------------------------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------------|--------------------------------|----------------------------|
|                             | Nuitées été 2018 (en milliers) | Évolution 2017-2018 (en %) | Nuitées été 2018 (en milliers) | Évolution 2017-2018 (en %) | Nuitées été 2018 (en milliers) | Évolution 2017-2018 (en %) | Nuitées été 2018 (en milliers) | Évolution 2017-2018 (en %) |
| Ain                         | 592                            | + 3,0                      | 740                            | - 2,4                      | 330                            | - 7,7                      | 1 662                          | - 1,7                      |
| Allier                      | 302                            | - 3,6                      | 520                            | - 0,6                      | 46                             | + 38,0                     | 868                            | - 0,2                      |
| Ardèche                     | 4 441                          | - 1,4                      | 469                            | - 2,6                      | 533                            | - 7,3                      | 5 443                          | - 2,1                      |
| Cantal                      | 313                            | - 4,9                      | 329                            | - 2,6                      | 144                            | - 1,0                      | 786                            | - 3,3                      |
| Drôme                       | 1 702                          | - 3,2                      | 802                            | + 2,8                      | 296                            | + 0,9                      | 2 799                          | - 1,1                      |
| Isère                       | 961                            | + 6,8                      | 1 314                          | + 2,5                      | 659                            | - 4,5                      | 2 934                          | + 2,2                      |
| Loire                       | 125                            | - 10,6                     | 367                            | - 3,1                      | 66                             | - 24,4                     | 558                            | - 7,9                      |
| Haute-Loire                 | 242                            | - 12,2                     | 224                            | - 6,7                      | 145                            | - 10,6                     | 611                            | - 9,9                      |
| Puy-de-Dôme                 | 1 012                          | - 1,0                      | 1 150                          | - 2,8                      | 538                            | - 2,4                      | 2 700                          | - 2,1                      |
| Rhône                       | 195                            | - 5,2                      | 2 925                          | + 0,3                      | 835                            | + 14,1                     | 3 955                          | + 2,6                      |
| dont Métropole de Lyon      | 74                             | - 14,2                     | 2 426                          | - 0,5                      | -                              | -                          | -                              | -                          |
| Rhône hors Métropole        | 121                            | + 1,4                      | 499                            | + 4,1                      | -                              | -                          | -                              | -                          |
| Savoie                      | 760                            | + 3,3                      | 1 302                          | + 3,6                      | 3 202                          | - 15,1                     | 5 263                          | - 8,7                      |
| Haute-Savoie                | 1 608                          | + 4,1                      | 2 465                          | + 1,4                      | 1 906                          | - 5,6                      | 5 980                          | - 0,3                      |
| <b>Auvergne-Rhône-Alpes</b> | <b>12 253</b>                  | <b>- 0,4</b>               | <b>12 607</b>                  | <b>+ 0,3</b>               | <b>8 700</b>                   | <b>- 7,6</b>               | <b>33 559</b>                  | <b>- 2,1</b>               |

\* Septembre : résultats consolidés

Source : Insee en partenariat avec les Comités départementaux et régionaux du tourisme et la DGE, Enquête Hébergements collectifs 2017-2018.

## Définitions

La saison d'été couvre les mois d'avril à septembre.

La clientèle peut être soit **résidente** en France (dont le lieu d'habitation habituel est localisé en France, désignée comme « clientèle française » par souci de simplification), soit **non résidente** (« clientèle étrangère »).

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

## Sources

L'Insee réalise mensuellement des **enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques** : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtels), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers. Ces enquêtes sont réalisées en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE) et les Comités régionaux et départementaux du tourisme.

Pour les campings, à compter de 2017, l'interrogation démarre en avril sur tout le territoire et dure jusqu'en septembre. Les données d'avril 2010 à 2016 ont été estimées pour les territoires dont la collecte démarrait en mai.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
165 rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :  
Aude Lécroart  
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- « Saison d'hiver 2018 : une fréquentation en hausse portée par les résidents à l'étranger », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 37, juillet 2018
- « Tourisme : Une fréquentation touristique record », Bilan économique 2017, *Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes* n° 13, mai 2018

